

## **AG AFES 2022 – DIJON 27/06/2023**

L'exposé sur le rapport financier me permet de rebondir sur le rapport moral. En effet, au-delà de sa nature fastidieuse, la comptabilité se révèle être un outil précieux pour analyser l'orientation d'une organisation.

Dans notre cas, elle nous permet de mesurer l'ampleur de notre développement. En seulement 4 ans, de 2020 à 2023, notre budget a été multiplié par 5, passant de 57 k€ à 286 k€. Le temps de travail salarié est passé d'un demi-ETP à 3 ETP, avec l'arrivée prochaine d'un cinquième employé. Sophie, Solenn, Clément, Ophélie et notre nouvelle recrue forment désormais notre équipe. Nous constatons également une augmentation du nombre d'adhérents, bien que dans une moindre mesure, avec une hausse de 32% entre 2020 et 2023, passant de 250 à 330 membres.

Ce développement nous a contraints à améliorer notre gestion administrative. Ainsi, le suivi des dossiers est désormais organisé en groupes de travail, avec un administrateur référent-animateur au sein de chaque groupe. Selon les cas, en fonction de nos ressources financières, un salarié peut prendre en charge un dossier ou simplement fournir une assistance à l'administrateur. Je dois admettre que ce dispositif n'est pas encore pleinement opérationnel, non pas en raison de son organisation, mais plutôt en raison du manque de temps bénévole que nous pouvons y consacrer. C'est pourquoi il est essentiel d'être soutenus par notre équipe de salariés et de rechercher activement les moyens de les accueillir. Je tiens à remercier tous les administrateurs pour leur engagement envers l'association.

Le montage et le suivi des dossiers de subventions sont très chronophages, et nous devons saluer le travail accompli avec l'ADEME en 2022, qui nous a permis de signer une convention pluriannuelle et de garantir une part non négligeable des ressources nécessaires à nos futures actions. Nous exprimons donc notre gratitude à l'ADEME pour sa confiance. L'OFB grâce à la confiance que nous accorde Nolwenn Bougon a aussi multiplié par 4 sa contribution à notre budget depuis 2019. Nous remercions également les contributions régionales, qui sont également importantes, notamment en lien avec l'organisation de la Journée Mondiale des Sols.

En ce qui concerne la gestion de l'association, nous avons dû réviser nos statuts en novembre dernier afin de les actualiser et de les rendre cohérents avec nos pratiques, notamment l'utilisation du vote électronique. Le recours aux services du groupement d'employeurs GE Média nous permet de renforcer notre équipe avec l'arrivée d'Ophélie SAVEY en tant qu'assistante de gestion. Cela allègera le travail de Sophie tout en renforçant notre confiance et notre réactivité dans la

tenue comptable. Conformément à la réglementation, nous devons cette année choisir un commissaire aux comptes, une charge qui sera également un contrôle externe bienvenu compte tenu de notre développement.

Grace à notre demande de rescrit fiscal l'année dernière, l'administration a formellement reconnu l'intérêt général de l'Afes. Cela permet notamment à nos membres de déduire 66% de leur cotisation et des dons versés de leur revenu imposable, ce qui réduit la cotisation de 52 € à 17 €.

Malheureusement, pour des raisons qui semblent liées à des restrictions budgétaires, nous ne sommes plus reconnus par le COFUSI (Comité français des unions scientifiques internationales), ce qui a pour conséquence que notre cotisation à l'IUSS n'est plus prise en charge.

Nous assumons également des représentations auprès d'autres instances, notamment le CNPN avec Marie Françoise Slak et Charles Gers, le Comifer avec Alain Brauman en tant que délégué, ainsi que l'Alliance des Sols Pyrénéens (Aspir) où je représente l'Afes.

Sophie a présenté le bilan. La Journée Mondiale des Sols a été le moment fort de l'année 2022. Progressivement, cet événement s'est inscrit dans le calendrier national des événements liés au sol. J'ajouterais que cette évolution nous amène naturellement à coconstruire ces journées avec nos principaux partenaires, à savoir le RNEST, le GIS Sol, le Réseau Mixte Technologique Sol et Territoire. C'est une heureuse occasion de renforcer la communauté des sciences du sol, qui correspond également à la vocation de l'Afes. En décembre 2023, nous serons accueillis à Orléans, en région Centre Val de Loire, et le programme est en cours de finalisation. Aux côtés des réseaux nationaux, de nombreux partenaires régionaux se mobilisent pour cet événement. Cette orientation avait été donnée dans le passé afin de progressivement constituer un réseau de partenaires régionaux. Par ailleurs, l'INRAE nous a accordé sa confiance en nous confiant l'animation du réseau des animateurs de projets de Sciences et Recherches participatives qu'il avait initié. Le rapport d'activité présente en détail toutes les actions menées en 2022. Les lettres d'information que l'on essaye de faire paraître régulièrement sont le meilleur moyen de vous informer de ces actions au fil de l'eau.

Je constate que ces dernières années, nous avons déployé de nombreux efforts pour sensibiliser divers publics extérieurs à notre communauté aux enjeux liés au sol. La JMS, le jeu de la fresque du sol, la refonte de notre site internet, la création du centre de ressources numériques, ainsi que notre volonté de recommander différents médias concernant les sols, sont autant d'actions allant dans ce sens. C'est une bonne chose, car notre vocation est de diffuser une

information de qualité à un moment où les fausses idées se propagent rapidement.

Cependant, je crois qu'il est temps de nous tourner davantage vers nos membres et de leur offrir plus de services. Il est essentiel d'ouvrir de nouveaux chantiers, notamment en ce qui concerne la formation des pédologues et la reconnaissance de leurs compétences. Le conseil d'administration a exprimé le souhait de débattre de ces sujets lors de l'assemblée générale afin d'enrichir ses réflexions. Nous allons maintenant entamer ces discussions, et pour les introduire, nous avons invité Madame **Caroline Censier Calmus** du Service de la Coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche à nous présenter le concept de "disciplines rares". Delphine ARAN, accompagnée de quelques autres personnes, a défendu auprès du ministère la reconnaissance de la pédologie en tant que discipline rare. Aujourd'hui, la pédologie est officiellement reconnue comme une discipline rare sous le statut d'observation. Madame Censier Calmus va nous expliquer en quoi cela consiste.

## **Débat sur la formation et la reconnaissance des compétences lors de l'AG**

En début d'année, Denis BAIZE, Bernard JABIOL et Christophe DUCOMUN, membres de la commission de reconnaissance des compétences, ont rédigé une lettre adressée au conseil d'administration (CA). La commission de reconnaissance des compétences a été mise en place en 2010 et son objectif est d'auditionner les pédologues volontaires afin d'évaluer leur niveau de connaissances générales en pédologie. À ce jour, 23 personnes ont été reconnues comme compétentes.

Les réactions des administrateurs à cette lettre ont été intéressantes et ont suscité des développements au-delà des questions soulevées par la commission de reconnaissance des compétences. C'est pourquoi j'ai proposé que cela soit partagé lors de cette assemblée générale (AG) afin de nourrir la réflexion du CA.

Je vais vous lire cette lettre car elle est très claire, puis je vous présenterai certaines propositions qui en ont découlé afin de lancer le débat avec vous. Voici la lettre :

Le débat au sein du CA sur la reconnaissance des compétences a porté sur les niveaux de gradation et leur appellation, mais également sur la nécessité de rendre ce dispositif plus attractif et de permettre à davantage de jeunes pédologues d'acquérir une expérience pratique dans l'observation des sols. En effet, nous constatons à la fois une forme d'autocensure chez les candidats potentiels à se présenter devant ce jury, et la lettre le souligne clairement, une diminution manifeste de l'expérience pratique de ces éventuels candidats.

Le débat a également porté sur le champ d'application des compétences reconnues.

Alors en plus de renforcer les formations académiques, ce qui semble pertinent et nécessaire, plusieurs idées ont été proposées (certaines ayant déjà été évoquées depuis longtemps) :

1. Un parcours pratique gradué encadré par des pairs permettant, à terme, de se présenter devant cette commission. En d'autres termes, des visites de fosses seraient organisées et commentées par des experts en pédologie. Chaque apprentis pédologue aurait un carnet, similaire à un carnet de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, avec les sols du RP, la date et les noms des formateurs. Cela pourrait être envisagé comme un "Tour de France des sols".
  - o Une ébauche de ce parcours est en cours avec l'identification des opérateurs RMQS (Réseau de Mesures de la Qualité des Sols) qui

pourraient se porter volontaires pour faire découvrir certains sols. L'ouverture programmée d'une fosse serait l'occasion d'organiser une formation.

- Il reste à trouver le modèle économique approprié, car pour l'instant, nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour mobiliser les salariés, et les bénévoles sont déjà accaparés par de nombreuses occupations urgentes.
2. • Dans le même ordre d'idées, nous pourrions envisager un programme de compagnonnage, où 1 ou 2 stagiaires seraient accueillis chaque année pendant 6 mois, avec leur financement assuré par l'AFES. Ce programme consisterait en un parcours chez différents pédologues en situation professionnelle, offrant ainsi aux stagiaires l'opportunité d'acquérir une expérience pratique sur le terrain et de découvrir les multiples facettes du métier.
  3. • Une autre proposition intéressante serait d'organiser une université d'été réunissant les jeunes doctorants dont les sujets de thèse sont liés au sol, même s'ils n'ont pas encore reçu une formation complète en pédologie. L'objectif serait de garantir que tous les participants parlent un langage commun dans ce domaine, en dispensant une formation de quelques jours sur les fondamentaux de la pédologie. Cette université d'été permettrait également de créer un réseau solide et de promouvoir les chercheurs du sol répartis dans différents laboratoires.
  4. • Si l'on se concentre spécifiquement sur le domaine des sols de zones humides (qui est encadré par la loi et présente donc des opportunités économiques), l'AFES a déjà entrepris une action visant à améliorer les compétences des personnes chargées d'identifier ces zones humides, notamment par le biais d'une application numérique. Dans cette optique, il serait envisageable de proposer des formations professionnelles visant à établir, à terme, un standard d'entreprise, faute de pouvoir mener à bien une norme et une certification AFNOR, par exemple.

Voilà déjà quelques idées, qui ont en commun de chercher à faire monter en compétence les pédologues. Il y en a certainement d'autres tout aussi intéressantes à explorer. Alors je vous donne maintenant la parole.